

Les interventions

Le secteur de Proximité concentre les doléances techniques des habitants de Le Mans Métropole. En lien direct avec les différents services, il permet de trouver une solution rapide – le plus souvent en quelques jours – aux petits problèmes matériels du quotidien.

Page modifiée le lundi 5 août 2024 • Données Ville du Mans

Principe



© Ville du Mans

Le secteur de Proximité reçoit toutes vos demandes d'intervention technique **sur le domaine public**. Elles peuvent concerner, à titre d'exemples, les cas suivants.

- Un trou sur la chaussée ou le trottoir,
- un marquage au sol effacé,
- un panneau de signalisation dégradé,
- un graffiti,
- un dépôt d'ordures sauvage,
- une chaussée boueuse,
- une fuite d'eau sur le réseau public,
- un lampadaire en panne,
- une borne incendie endommagée,
- un jeu ou un banc dégradé dans un parc.

Le secteur de Proximité n'intervient pas pour les réclamations d'ordre social, comme les conflits de voisinage et les nuisances sonores.

Procédure

Pour que nous puissions répondre au mieux et le plus rapidement possible à votre demande, il est nécessaire que vous formuliez votre réclamation avec un maximum de détails. Vous devez nous indiquer une adresse précise, voire une référence tel qu'un numéro de lampadaire.

Pour nous alerter, rien de plus simple. Vous pouvez nous appeler, nous écrire, venir nous voir ou [utiliser notre outil en ligne](#).

PLUS LOIN

Si vous effectuez votre signalement en ligne, un code vous permettra de suivre l'avancement de votre requête.

Délais

Dès réception, votre demande est orientée vers le service concerné qui interviendra dans les meilleurs délais dès lors qu'il s'agit d'une intervention simple et vous pourrez rapidement constater par vous même que le travail a été réalisé.

Par contre, si l'intervention est plus conséquente, qu'elle nécessite une étude, l'intervention d'un prestataire extérieur ou une dépense importante, une planification des travaux sera établie et vous pourrez connaître l'avancement progressif du dossier.

8333

interventions

C'est le nombre de doléances ayant donné lieu à une intervention des services en 2023.

Périmètre

Le secteur de Proximité centralise les demandes de l'ensemble du territoire de Le Mans Métropole. Il les transmet aux communes membres si la résolution du problème signalé relève de leurs compétences.



© Ville du Mans